



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD  
MRC DU DOMAINE-DU-ROY  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX  
RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Est par la présente donnée par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord :

QUE le conseil entend statuer, au cours de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 à 19h00 qui se tiendra à la salle communautaire Gaston Vallée, située au 72, boulevard de la Montagne, Chambord, sur la demande de dérogation mineure suivante :

**IMMEUBLE VISÉ :**

167 chemin de la Baie-des-Cèdres  
Lot 5 008 843, cadastre du Québec

**NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE**

Règlement de zonage numéro 2018-621

Article 35 du règlement de zonage 2018-621 « implantation des clôtures, haies et murets », de manière à autoriser la construction d'une clôture ayant une hauteur de 2.0 mètres en cours avant plutôt que 1.2 mètre et d'une hauteur de 2.0 mètres dans la bande de protection riveraine plutôt que 1.0 mètre.

QUE toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de ladite séance relativement à cette demande.

**DONNÉ À CHAMBORD, CE SIXIÈME JOUR D'OCTOBRE DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN**

La secrétaire-trésorière adjointe

Valérie Martel